**Politique de développement responsable**

Depuis sa création, le groupe TOG est dans une dynamique d’amélioration constante de ses pratiques, à travers ses unités de production en Côte d’Ivoire et à Madagascar, et à travers Conserveries des Cinq Océans (l’entité commerciale).

Nos principes responsables et éthiques s’appuient sur 3 piliers :

|  |
| --- |
| **LA QUALITE**    La priorité du groupe TOG, c’est la qualité et la sécurité sanitaire des conserves de thon que nous élaborons.  Notre conserve de thon est saine, sans OGM, sans ajout d’additifs pour préserver ses bienfaits nutritionnels.  Nous mettons en œuvre tous les moyens nécessaires pour maîtriser la chaîne de fabrication et la traçabilité de la pêche à l’assiette :  - **Une hygiène alimentaire** au cœur des priorités dans chaque usine **grâce au système HACCP** basé sur une analyse rigoureuse des risques  - **Une veille réglementaire et technologique** pourtoujours proposer un produit de haute qualité tout en préservant les bienfaits de la conserve de thon  - **Un système de traçabilité fiable et testé régulièrement**. Nous pouvons ainsi fournir, à tout moment et en temps réel, à nos clients et aux autorités de contrôle, une traçabilité complète des produits, des ingrédients ainsi que les preuves des contrôles réalisés  - **Un système de management par la qualité, opérationnel et efficace**. Nos usines sont auditées 2 fois par an par un organisme tiers, pour assurer le maintien de leurs certifications BRC, IFS (niveau supérieur)  - **Une sélection stricte de nos fournisseurs** privilégiant ceux ayant un système qualité certifié et ayant intégré une approche sociale et environnementale |

**LA RESSOURCE**

Le thon tropical est notre ressource principale. A ce titre, bien que notre groupe n’ait pas d’activité de pêche, nous avons une responsabilité, en tant qu’acteur majeur sur le marché du thon en conserve, d’assurer la pérennité de celle-ci.

Les engagements d’achat responsable et durable du groupe TOG sont les suivants :

- **Nous ne nous approvisionnons jamais auprès de navires pratiquant la pêche illégale**, non déclarée et non réglementée

- **Nous ne nous approvisionnons jamais auprès de palangriers et de navires pratiquant la pêche avec des filets dérivants pélagiques**

- **Nous condamnons la pratique du prélèvement des ailerons de requin**

Nous n’avons pas de transaction commerciale avec des bateaux qui ont été identifiés par les Organisations Régionales (ORGP) ou par les autorités nationales ou internationales, comme pratiquant le prélèvement des ailerons de requin

- **Nous nous approvisionnons uniquement auprès** **de** **bateaux senneurs de la liste PVR** (Proactive Vessel Register) http://iss-foundation.org/pvr/

- **Conformément aux travaux des organismes scientifiques, nous considérons que la durabilité de la ressource en thon tropical passe par une bonne gestion et un strict contrôle des différentes méthodes de pêche** car chacune a un impact différent sur les écosystèmes

A ce titre, nous achetons nos matières premières de manière équitable provenant de pêcheries différentes

- **Dans le but d'améliorer le stock d'albacore dans l'océan Indien**, nous nous engageons à limiter son achat au 1er octobre 2021, en le réduisant annuellement de 11%, en prenant comme valeur de référence les achats effectués sur la période 2017-2019.

- **Nous sommes acteurs directs de la protection des écosystèmes marins et de la réduction des prises accessoires (bycatch)** :

**\*Depuis juin 2016 nous sommes membre de l’ISSF** (International Seafood Sustainabity Foundation) <http://issfoundation.org/>,

**\*Depuis 2018 nous nous approvisionnons qu’auprès de bateaux senneurs inscrits dans un projet FIP** (Fishery Improvement Projects) <https://fisheryprogress.org/directory>

**\*Depuis 2018 nous sommes membre du Tuna Protection Alliance (TUPA)**

Il s’agit d’une initiative portée par des acteurs de la grande distribution Française/Belge et par des conserveurs L’engagement commun des membres vise 3 grands objectifs :

1- Préserver la ressource

2- Lutter contre la pêche illégale

3- Respecter les droits des travailleurs

**LE SOCIAL**

Le groupe TOG a à cœur d’intégrer une dimension sociale dans ses pratiques.

**Le respect des règles de l’OIT (L’Organisation Internationale du Travail) et le bien-être de notre personnel sont nos enjeux.**

En effet, notre groupe emploie plus de 2000 personnes.

L’impact économique local est important dans la création d’emploi, dans le maintien des populations sur le territoire (particulièrement en Afrique) et dans la dynamique économique de la région.

Chaque unité de production a sa politique sociale publiée afin que le personnel en prenne connaissance.

**Elles sont auditées de manière inopinée tous les 2 ans par un organisme tiers afin d’être en constante amélioration selon les principes du code de conduite BSCI :**

- La liberté d’association et le droit de négociation collective

- La non-discrimination

- Une Rémunération juste

- Des horaires de travail décents

- La santé et la sécurité au travail

- Pas de recours au travail des enfants

- La protection spéciale pour les jeunes travailleurs

- Pas d’emploi précaire

- Pas de travail forcé

- La protection de l’environnement

- Le comportement éthique dans les affaires

- L’implication et la protection des travailleurs

- Un mécanisme de réclamation

<https://www.amfori.org/sites/default/files/Amfori%20BSCI-CoC%20Poster-FR_0.pdf>

Pour nos chaînes d’approvisionnement, nous avons une approche basée sur la coopération dans laquelle nous impliquons nos partenaires à avoir une politique sociale en accord avec nos principes

C’est ainsi, que notre cahier de charges destiné à la chaîne d’approvisionnement du thon intègre ces exigences sociales

***ANNEXE : Organisations auxquelles nous participons***

|  |  |
| --- | --- |
|  | **ISSF**  Fondation internationale pour une pêche durable créée en 2009 (International Seafood Sustainabity Foundation). (<http://www.iss-foundation.org>).  L’ISSF est une fondation, avec l’ISSA, son association d’origine, constituée d’industries du secteur de transformation du thon, World Wildlife Foundation (WWF), scientifiques et autres ONG, qui se basent sur des recherches scientifiques pour identifier et mettre en place des solutions pour un écosystème mondial durable. |
|  | **TUPA**  Tuna Protection Alliance est une initiative collective qui existe depuis 2018 et qui a la volonté de responsabiliser le marché du thon en conserve  TUPA est constitué de :  - 9 acteurs de la grande distribution  - 3 conserveurs  - 1 Coordinateur : L’organisation internationale à but non lucratif Earthworm  Foundation (<https://www.earthworm.org/>)  - Des conserveurs : la FIAC, le GTA (Global Tuna Alliance), l’IPNLF (International Pole & Line Foundation), Orthongel et WWF France |
|  | **La Fédération française des Industries d'Aliments Conservés**  La FIAC a été créée en 1997, elle rassemble les entreprises de différentes tailles et de tout statut, fabriquant des aliments conservés et en particulier les conserves (ou produits appertisés) et semi-conserves.  La FIAC représente et défend les intérêts des fabricants de produits alimentaires conservés, en France et à l'étranger.  Elle identifie et réalise toutes les améliorations susceptibles de favoriser le développement de l'activité des entreprises adhérentes. |
| [Résultat de recherche d'images pour "charte conserveries française"](http://images.google.fr/imgres?imgurl=http://conservesdepoissons.fr/wp-content/uploads/2016/04/Sans-titre-1.jpg&imgrefurl=http://conservesdepoissons.fr/une-charte-dengagements/&h=314&w=356&tbnid=V86ye5gqSb81IM:&docid=aXi7F5fjOAp8hM&ei=yV8OWMnYOIyIgAb8iZ3gBg&tbm=isch&iact=rc&uact=3&dur=1721&page=0&start=0&ndsp=43&ved=0ahUKEwiJ4fuolfTPAhUMBMAKHfxEB2wQMwhQKCowKg&bih=906&biw=1939) | **Charte d’engagement des conserveries Françaises de Poissons**  14 fabricants français de conserves de poissons et leurs établissements à l’étranger dont le groupe TOG à travers sa société Conserveries des Cinq Océans, signataires de cette Charte, s’engagent ainsi sur 8 points, couvrant la préservation des ressources et de la biodiversité, la sécurité sanitaire, la qualité des produits et leur traçabilité, la préservation des qualités nutritionnelles des poissons et la responsabilité sociétale |
| ***146.jpg*** | **La CITPPM**  La CITPPM regroupe l'ensemble des syndicats professionnels de France, concernés par la transformation des produits de la pêche maritime.  Elle a été créée en 1954, ses principales missions sont orientées sur la réalisation d’outils de gestion de la qualité des produits, la veille scientifique, technique et réglementaire et la coordination de projet de recherche appliquée. |
|  | **Certification Dolphin Safe**  Dolphin Safe Certification  (<http://savedolphins.eii.org/campaigns/dsf/>) a été lancé par Earth Island Institute (EII) depuis plus de 30 ans.  C’est une organisation à but non lucratif qui a pour projet de réduire la mortalité des dauphins, des baleines, et de protéger l’environnement océanique. |
| Afficher l'image d'origine | **La CTOI**  La Commission des Thons de l’Océan Indien (CTOI) est une organisation intergouvernementale chargée de la gestion des thons et des espèces apparentées dans l'océan Indien.  Elle a pour objectif d'assurer la conservation et l'utilisation appropriée des stocks de poissons, et d'encourager le développement durable des pêches. |
| [ccat_logo](http://www.iccat.es/en/) | **La CICTA**  La Commission Internationale pour la Conservation des Thonidés de l’Atlantique (ICCAT) est une organisation de pêche inter-gouvernementale responsable de la conservation des thonidés et des espèces apparentées de l’océan Atlantique et de ses mers adjacentes. |

OCT 2021